

Programme de formation en présentiel ASSISTANT.E DE SOINS EN GERONTOLOGIE

Arrêté du 23 juin 2010 relatif à la formation préparant à la fonction d'assistant de soins en gérontologie. Le parcours de formation ASG est constitué de 140 h de formation théorique répartie sur 5 domaines de formation

L'assistant.e de soins en gérontologie accompagne les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées (MAMA). Il/elle "intervient pour aider et soutenir les personnes fragilisées par la maladie dans les actes essentiels de la vie quotidienne, en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie, en établissement ou au domicile de la personne."

1 PUBLIC VISÉ PAR LA FORMATION :

Les prérequis pour rentrer en formation :

- être titulaire du Diplôme d'État d'Aide-Soignant (DEAS) ou d'Accompagnant Éducatif et Social (DEAES) ou Aide-Médico-Psychologique (DEAMP)
- être employé au sein d'une équipe intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

2 CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

L'accès à la formation est conditionné par le dépôt du dossier d'inscription constitué des justificatifs suivants :

- Photocopie d'un des diplômes requis
- Justificatif employeur du poste occupé dans un service ou une unité intervenant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.
- CV
- Lettre de motivation
- Fiche de positionnement permettant l'individualisation du parcours complétée

Les inscriptions se font au secrétariat du Pôle Formation continue de la Rouatière.

Téléchargement du dossier sur internet : www.larouatiere.com

3 OBJECTIFS DE LA FORMATION :

L'assistant de soins en gérontologie intervient auprès de personnes âgées, en situation de grande dépendance et/ou présentant des troubles cognitifs, nécessitant des techniques de soins et d'accompagnement spécifiques. Son intervention s'effectue dans le cadre d'une équipe pluri-professionnelle, sous la responsabilité d'un cadre de santé ou d'un chef de service, soit au domicile au sein d'un SSIAD, soit en établissement, en EHPAD, notamment dans les unités spécifiques, ou à l'hôpital dans les services de soins de suite et réadaptation cognitivo-comportementaux et les USLD.

L'assistant de soins assure avec attention, vigilance, ménagement, prévenance et sollicitude tous les actes qui peuvent concourir à soulager une souffrance, créer du confort, restaurer et maintenir une adaptation de l'individu à son environnement.

L'assistant de soins en gérontologie :

- participe à la mise en œuvre des projets individualisés associant soins quotidiens, restauration ou maintien des capacités, du lien social et lutte contre la solitude et l'ennui.
- contribue à l'évaluation des besoins, à la surveillance, à la prévention des complications et au soutien de personnes âgées présentant des déficiences sensorielles, physiques ou psychiques ou des troubles du comportement.
- joue un rôle important dans l'information et l'assistance aux aidants, leur expliquant comment se comporter avec les personnes atteintes de ces pathologies et les informant sur les aides disponibles
- contribue ainsi à restaurer ou préserver leur autonomie et à maintenir ou restaurer l'image d'eux-mêmes.
- Soigne, prend soin, aide et accompagne des personnes âgées en grande difficulté dans leurs capacités d'autonomie et d'insertion sociale, dans le respect de leurs habitudes de vie, rythmes et choix.

En mobilisant les connaissances disponibles, il établit une relation d'empathie, attentive et sécurisante, pour limiter les troubles du comportement, prévenir les complications et rompre l'isolement.

Les activités exercées au quotidien par l'ASG relèvent des quatre registres suivants :

- accompagnement, soutien et aide individualisée ;
- soins quotidiens et confort ;
- réhabilitation et stimulation des capacités ;
- observation et évaluation ;
- communication et relation à l'environnement.

Cette formation professionnelle qualifiante et réglementée vise à :

- Approfondir les connaissances sur les pathologies, la législation et l'éthique en gérontologie
- Acquérir des techniques d'accompagnement pour assister et soutenir plus efficacement les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et autres maladies neurodégénératives
- Développer des compétences nécessaires pour proposer un accompagnement adapté, participer à l'élaboration du projet individualisé, et aider dans les actes de la vie quotidienne
- Apprendre à mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive
- Améliorer la capacité à observer et analyser les signaux révélateurs de l'état de santé de la personne
- Renforcer les aptitudes à communiquer efficacement avec les personnes fragilisées par la maladie d'Alzheimer et leur entourage
- Développer une posture réflexive et la capacité à communiquer efficacement sur ses méthodes et expériences professionnelles

4 CONTENUS DE LA FORMATION ET EVALUATIONS :

BLOC DE COMPETENCES 1 35 heures	BLOC DE COMPETENCES 2 21 heures	BLOC DE COMPETENCES 3 28 heures	BLOC DE COMPETENCES 4 28 heures	BLOC DE COMPETENCES 5 28 heures
DF1 - Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne.	DF2 - Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie	DF3 - Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues.	DF 4 - Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé	DF 5 - Réaliser des soins quotidiens en utilisant des techniques appropriées
<ul style="list-style-type: none"> - La maladie Alzheimer et maladies apparentées - Les droits de la personne - Les devoirs du professionnel - Le projet individualisé - La coopération aidants professionnels et familiaux, les réseaux, la prise en charge en institution et au domicile, l'équipe pluriprofessionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - La relation d'aide - Les soins d'hygiène et de confort, l'alimentation, l'accompagnement lors des activités complexes 	<ul style="list-style-type: none"> - La vie collective - La famille - La communication - Les activités et leur organisation 	<ul style="list-style-type: none"> - La physiopathologie - L'évaluation de l'état clinique et l'utilisation d'outils - La conduite à tenir face à des problèmes prévalents dans la dimension comportementale et cognitive 	<ul style="list-style-type: none"> - La situation de soins - Les notions sur les principales pathologies en gériatrie - Les notions de pharmacologie - La démarche de soins - Les techniques de soins appropriées à la maladie d'Alzheimer - Éthique et fin de vie

➤ **La validation des compétences**

- Evaluations formatives tout au long de la formation et par domaines de compétences
- Auto-évaluation continue
- Evaluation finale par la présentation d'une situation professionnelle mettant en évidence l'ensemble des compétences requises :
 - Elaboration d'un écrit professionnel
 - Présentation de la situation à l'oral 30 mn
 - Jury : 2 formateurs
- Délivrance d'une attestation d'acquisition de compétences totale ou partielle

5 DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION :

Il s'agit d'une formation en alternance ; les candidats restent salariés en poste dans un service spécialisé Alzheimer ou maladies apparentées.

La formation est de 140 heures répartie sur 6 à 8 mois à raison de 2 jours de regroupements tous les 15 jours. La taille du groupe n'excédera pas 16 participants.

Lieu de formation : CFPF LAROUTIERE 1165 Route du Pastel 11400 SOUILHANELS

Possibilité in situ sur demande collective

Calendrier : mars/octobre et/ou octobre/mars à raison de 20 jours 140 heures

1 regroupement tous les 15 jours : jeudi vendredi

Contacts :

- Secrétariat : Noémie DÉJEAN 04.68.60.58.39 ndejean@larouatiere.com Inscriptions devis
- Responsable : Veronique COUDERC 04.68.60.56.02 vcouderc@larouatiere.com
- Cadre Pédagogique : Maylis FONTAINE 0468600361 mfontaine@larouatiere.com
- Coordinatrice Formation Continue : Sandrine TAILLANDIER 04.68.60.58.38
staillandier@larouatiere.com

6 MOYENS ET PROJET PÉDAGOGIQUE :

La pédagogie mise en œuvre est une pédagogie active qui s'ancre sur les pratiques des participants en apportant des éclairages didactiques, de l'expertise sur l'accompagnement médical et psychologique, des ouvertures sur des interventions non médicamenteuses et des questionnements éthiques. Elle prendra en compte une approche systémique de la personne tout comme du professionnel intervenant dans un cadre réglementé.

- Coopération, participation, expérimentations
- Apprentissage par projet : étude de situations, jeux de rôle, débats
- Construction d'une boîte à outils pour le quotidien
- Analyse des pratiques professionnelles
- Focus Interventions Non Médicamenteuses (Montessori, Snoezelen, Humanitude, approche Carpe Diem, Art-Thérapie, Validation)

7 EQUIPE PEDAGOGIQUE :

Nature d'intervention	Intervenants filière DEAES	Domaines
Responsable de formation	Véronique COUDERC Master 2 Gestion des Entreprises Sociales et de Santé (GESS)	Organisation de la formation Suivis pédagogiques évaluations
Coordinatrice pédagogique Cadre pédagogique	Maylis FONTAINE Maylis Fontaine Docteur en psychologie, Psychologue, Chercheure, membre associée du laboratoire CLLE (UMR 5263 du CNRS)	La maladie Alzheimer et maladies apparentées Les droits de la personne Les devoirs du professionnel Socialisation Communication
Cadre de santé Infirmier spécialisé	Cadre de santé Infirmier spécialisé	La situation de soins Les notions sur les principales pathologies en gériatrie Les notions de pharmacologie La démarche de soins Les techniques de soins appropriées à la maladie d'Alzheimer La physiopathologie L'évaluation de l'état clinique et l'utilisation d'outils
Psychologue spécialisée	Psychologue spécialisée	La conduite à tenir face à des problèmes prévalents dans la dimension comportementale et cognitive Éthique et fin de vie
Travailleur social coordinatrice formation continue	Sandrine TAILLANDIER DE Educatrice Spécialisée Master 2 Sociologie interventions sociales	Le projet individualisé La coopération aidants professionnels et familiaux, les réseaux, la prise en charge en institution et au domicile, l'équipe pluriprofessionnelle
Ergothérapeute et ergonome	Claire GUILHEM Ergothérapeute et ergonome	Les soins d'hygiène et de confort, l'alimentation, l'accompagnement lors des activités complexes
AMP Aide soignante formatrice	Isabelle LACOMBE Formatrice AMP Aide soignante	La situation de soins La relation d'aide La communication
Formatrice art thérapie	Sylvie PISTRE formatrice DU Art thérapie	La vie collective Les activités et leur organisation

8 SUIVI EN FORMATION :

Suivi administratif :

- Assiduité Émargement présentiel cours signature par les salariés stagiaires et les formatrices-formateurs des feuilles d'émergence par demi-journées.
- Transmission aux employeurs
- Attestation de suivi de la formation
- Attestation d'acquisition des compétences ASG

Suivi pédagogique :

3 Commissions pédagogiques :

- Entrée en formation : positionnement et individualisation si besoin
- Mi-parcours : point sur les acquisitions des compétences et ajustement
- Fin de parcours : commission de validation et bilan évaluatif

Evaluation employeur :

Rencontre et /ou questionnaire pour évaluer le réinvestissement des compétences dans la pratique professionnelle à 6 mois ou 1 an

9 DISPOSITIF D'INDIVIDUALISATION DE PARCOURS :

Un programme de formation individualisé pourra être proposé dans le respect des textes réglementaires à la suite du positionnement et à l'entretien avec le candidat.

Les commissions pédagogiques sont constituées de 3 personnes de la filière ASG :

- Responsable et/ou du coordinateur de filière
- 1 ou 2 formateurs de la filière

A l'entrée en formation, les candidats font l'objet d'un positionnement des acquis et de leur expérience professionnelle.